



## **Commentaire de la CGIL sur le mémorandum d'entente sur le partenariat UE - Tunisie**

Un sommet a eu lieu le 11 juin entre le Président de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le Président tunisien, Kais Saïed, et le Premier ministre italien, Giorgia Meloni. Le sommet a décidé d'élaborer un mémorandum d'entente sur le partenariat, qui doit être approuvé par la Tunisie et l'Union européenne avant la fin du mois de juin et qui couvrira les domaines suivants : le renforcement des liens économiques et commerciaux, un partenariat énergétique durable et compétitif, la migration et une plus grande coopération en matière de recherche, d'éducation et de culture, en particulier pour les jeunes.

La situation politique, économique et sociale que connaît la Tunisie et son peuple est extrêmement préoccupante: le gouvernement italien et la Commission européenne ont pour seule préoccupation de "promouvoir les opportunités d'affaires", sans exprimer la moindre inquiétude ni apporter la moindre proposition pour protéger le dialogue social et la sécurité même des syndicalistes dans le pays. Sur le plan migratoire, la priorité est encore une fois de rapatrier les demandeurs d'asile et les personnes fuyant la pauvreté et le désespoir.

L'Italie n'est pas seulement la porte d'entrée de l'Europe pour ceux qui vivent de l'autre côté de la Méditerranée. L'Italie fait partie de la région méditerranéenne et, en tant que telle, devrait pratiquer des politiques d'intégration et de cohésion en investissant dans des accords bilatéraux et régionaux pour créer un développement durable, soutenir les processus de démocratisation et promouvoir les droits universels au lieu de poursuivre la politique d'externalisation et de militarisation des frontières européennes en renouvelant les accords et en offrant des ressources en échange de la criminalisation de l'immigration. Une logique cynique et inapplicable, comme le montre le nombre de retours effectifs au cours des dernières années, mais surtout en violation totale des droits de l'homme et du régime d'asile européen. Une proposition qui intervient alors que la Tunisie est confrontée à une crise institutionnelle, économique et sociale et à une détérioration généralisée des droits de l'homme et de l'Etat de droit qui risque de conduire le pays à l'effondrement financier et au désordre social.

Au contraire, la Tunisie et la région méditerranéenne ont besoin d'un véritable programme de partenariat fondé sur les principes qui sous-tendent le projet européen : coopération, solidarité, justice sociale, respect des droits de l'homme universels et des libertés civiles et syndicales, paix et sécurité partagée.

Rome, le 14 juin 2023